

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-07-512

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BEZANNES

Séance du 9 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le 9 juillet à 20h, le Conseil municipal de BEZANNES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil, sous la présidence du Maire, Monsieur Dominique POTAR.

Etaient présents :

M. Potar Dominique ; M. Bourquardez Joël ; Mme Demessence Marie-Annick ; M. Cappé David ; Mme Nowackowski Marie-Catherine ; M. Achtioui Samy ; M. Cattier Philippe ; Mme Millot Christine ; M. Labbe Fabrice ; M. Denison Pierre-Marie ; Mme Boulenger Delphine ; Mme Boucault Brigitte ; M. Pace Gérard ; Mme Turmel Christine ; M. Maujean Patrick

Etaient représentés :

Mme Muscat Isabelle qui a donné pouvoir à M. Labbé Fabrice
M. Toury Maxime qui a donné pouvoir à M. Cappé David
Mme Catherine Devolder qui a donné pouvoir à Mme Demessence Marie-Annick
Mme Deris Isabelle qui a donné pouvoir à M. Potar Dominique

Secrétaire de séance : Mme Demessence Marie-Annick

Membres en exercice	Membres Présents	Membres délibérants
19	15	19

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la mairie le 2 juillet 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-07-512
CM 09/07/2020
Rapporteur : M. Potar

OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATION DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22.

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal adopté lors de la séance du conseil municipal du 15 juin 2020, par délibération n° 20-06-501.

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal et de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Considérant l'utilité de former une commission pour le suivi des questions relatives à l'aménagement durable dont l'urbanisme, le cadre de vie et l'environnement sur le territoire de la commune

Considérant la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres.

Considérant les candidatures proposées par les conseillers,

Après en avoir délibéré, décide :

- de former la commission aménagement durable chargée d'étudier notamment les questions d'urbanisme, de cadre de vie et d'environnement sur la commune sans procéder au scrutin secret pour la nomination des membres

- de nommer comme membres les conseillers suivants, conformément au règlement intérieur :

- M. Joël Bourquardez
- M. Pierre-Marie Denison
- Mme Marie-Annick Demessence
- Mme Christine Millot
- Mme Christine Turmel

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission dématérialisée et de l'affichage en Mairie
le 13. Juin. 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
MARNE

N° 20-07-512
CM 09/07/2020
Rapporteur : M. Potar

Votes : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme
Le 10 juillet 2020

Le Maire,

A blue ink signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BEZANNE' at the top and 'Mamey' at the bottom. The signature is a stylized, cursive 'D'.

Dominique Mamey AR